

Un colloque conjugue santé publique et santé au travail

Comment mieux articuler santé publique et santé au travail ? Se basant sur les dernières expériences liées à la situation de la pandémie, un congrès a fait le point avec plus de 80 spécialistes, le 12 novembre à Genève.



Pixabay

photo d'illustration © sn-cr_group /

Ils et elles étaient près de huitante, vendredi 12 novembre, réuni-e-s à Genève pour évoquer le besoin de mieux articuler santé publique et santé au travail en prenant comme exemple la santé mentale dans le contexte du Covid-19.

Organisé par l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), en collaboration avec la direction générale de la santé, l'objectif de cette journée réunissant des spécialistes de la santé, des responsables d'entreprises et de ressources humaines du canton, était d'échanger sur l'impact des bouleversements induits par la crise sanitaire et les mesures prises dans ce contexte sur la santé mentale de la population et celle des travailleuses et travailleurs en particulier. La démarche vise à rassembler les acteurs de la santé publique et de la santé au travail et à renforcer leur partenariat.

La pandémie de coronavirus, les mesures mises en place pour la combattre et les nouvelles formes de travail qui ont émergé dans ce contexte ont globalement eu des répercussions avérées sur la santé mentale de la population et du personnel d'entreprises. Les différentes enquêtes de la Swiss Corona Stress Study, effectuées lors de la première et de la deuxième vague, montrent que le stress a concerné environ 40% des personnes interrogées en novembre 2020. Avant la pandémie déjà, les coûts liés au stress s'élevaient à plus de 19 milliards de francs par an, d'où la nécessité d'agir en amont de l'apparition des troubles.

Au-delà du stress, les répercussions se sont traduites par une augmentation de l'anxiété et des symptômes dépressifs. Un phénomène qui n'a pas diminué après le pic de la crise et qui est toujours observable aujourd'hui. Pour preuve, les demandes de soins en psychiatrie et en psychothérapie ont augmenté depuis le début de la pandémie de Covid-19, tout comme les recours aux dispositifs de conseil et d'information.

L'impact a été encore plus important pour les jeunes, les personnes souffrant déjà de troubles mentaux, les personnes et les familles en situation de précarité financière due à la crise sanitaire, de même que les personnes confrontées à l'isolement social et à la solitude. La situation n'a pas non plus été sans conséquence pour une partie des individus en recherche d'emploi, pour lesquels le mode d'accompagnement a dû être adapté. Dans ce contexte, la durée moyenne des jours de chômage s'est allongée et le nombre de personnes arrivant en fin de droit est aussi plus important.

Plusieurs conférences ont d'abord mis à plat les connaissances en matière de santé mentale en lien avec la pandémie, tout en formulant quelques recommandations. Puis des échanges en ateliers ont débouché sur de nouveaux constats et l'identification de leviers d'actions pour se préparer à affronter l'avenir, marqué par l'incertitude. Parmi les pistes évoquées, citons le besoin d'une meilleure prise en compte générale de la santé mentale dans les politiques publiques lors de situations de crise, de même que lors de la mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail, tel que le télétravail. S'est également fait ressentir le besoin d'élaborer des solutions et des dispositifs spécifiques adaptés à chaque public particulièrement impacté, en s'inspirant des expériences positives vécues durant la pandémie et évoquées par les professionnel-le-s présent-e-s.

(Source : République et canton de Genève)

